

Réf: Dossier 338084

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « K.CONSEIL IMMOBILIER ET FONCIER » en abrégé « K.CIF »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Saint-Jean  
SICOGI, Lot 5 C, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2024 , et enregistrés au CEPICI le 13/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « K.CONSEIL IMMOBILIER ET FONCIER » en abrégé « K.CIF »

Objet : La Société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Le conseil juridique, technique et administratif en matière foncière et immobilière

Et pour la réalisation de l'objet social

-le suivi des travaux en matière foncière et immobilière ;

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilités de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

-La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créée,

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Saint-Jean  
SICOGI, Lot 5 C, Ilot 2

Dirigeant(s) M OUHIN-ROY GUY PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09734 du 08/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57893/GTCA/RC/2024 du 08/10/2024

